



Ville d'Enghien

Assemblée du Conseil communal du 27 janvier 2022

Ordre du jour et Note de Synthèse

Réf. : DG/504.1:172.2/2022/01

M.....est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le 27 janvier 2022 à 19h30 en visioconférence.**

Enghien, le 19 janvier 2022.

Le Collège communal,

Le Directeur Général,

Le Président,

Thomas GUERY.

Olivier SAINT-AMAND.

ORDRE DU JOUR

A. SEANCE PUBLIQUE

Tirage au sort du membre premier votant.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article 1 : DG/CC/2022/001/172.2

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 16 décembre 2021

Article 2 : DG/CC/2022/002/172.2

Assemblée du Conseil communal - Acceptation de la démission de Madame Michelle VERHULST, en sa qualité de Conseillère communale

Il est proposé à la présente Assemblée d'accepter la démission de Madame Michelle VERHULST de ses fonctions de Conseillère communale.

Article 3 : DG/CC/2022/003/172.2

Assemblée du Conseil communal - Prestation de serment de Monsieur Renaud LEGER en qualité de Conseiller communal

Il est proposé au Conseil communal d'entendre la prestation de serment de Monsieur Renaud LEGER et de procéder à son installation en qualité de Conseiller communal, en remplacement de Madame Michelle VERHULST, Conseillère communale démissionnaire.

Article 4 : DG/CC/2022/004/172.22

Assemblée du Conseil communal - Tableau de préséance - Modification

Le Collège communal propose à la présente Assemblée d'approuver le tableau de préséance des Conseillers communaux, conformément à son Règlement d'Ordre Intérieur.

Article 5 : DG/CC/2022/005/172.2

Mandature 2018-2024 – Déclaration de politique communale - Mise à jour - Approbation

Le Collège communal propose à la présente Assemblée d'approuver la mise à jour de la Déclaration de Politique Communale.

CPAS

Article 6 : DG/CC/2022/006/185.21

Centre Public d'Action Sociale d'Enghien - Assemblée du Conseil de l'Action Sociale - Acceptation de la démission de Madame Laure MALCHAIR, en sa qualité de Conseillère de l'Action sociale

Il est proposé à la présente Assemblée d'accepter la démission de Madame Laure MALCHAIR de ses fonctions de membre du Conseil de l'Action Sociale.

Article 7 : DG/CC/2022/007/185.21

Centre Public de l'Action Sociale d'Enghien – Assemblée du Conseil de l'Action sociale - Présentation de Monsieur Xavier BOEVE

Il est demandé au Conseil communal de constater la désignation de Monsieur Xavier BOEVE, présenté par le groupe politique LB ECOLO, en qualité de membre du Conseil de l'Action Sociale.

AGRICULTURE

Article 8 : DG/CC/2022/008/879.21

Opérations de Développement Rural d'Enghien: informations générales, programmation et questions/réponses

L'objectif de cette présentation est de permettre à la présente Assemblée de bénéficier d'une vision claire de la collaboration proposée avec la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de la mise en valeur du caractère rural de notre entité.

Article 9 : ST3/CC/2022/009/879.21

Programme Communal de Développement Rural : convention entre la Ville d'Enghien et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour l'accompagnement d'une opération de développement rural

La présente décision vise à formaliser la collaboration entre la Ville et la Fondation Rurale de Wallonie en vue de permettre un accompagnement pour la mise en œuvre d'une opération de développement rurale sur le territoire communal.

Article 10 : ST3/CC/2022/010/971.102

Aménagement foncier rural "Enghien" : Accord ferme en vue de l'attribution du marché de travaux " Vallée de la Marcq" avec aménagements écologiques de la réserve naturelle et renforcement de la mobilité douce" (CSC:03.06.02-21-2586) - Convention de financement et de gestion des travaux

La présente décision vise à formaliser l'engagement du Conseil communal à prendre en charge une partie du coût des travaux qui seront effectués dans le cadre de l'aménagement foncier rural. Ces travaux visent l'amélioration de la mobilité douce et le développement de la biodiversité en améliorant le réseau écologique le long de la Vallée de la Marcq. Ils comprennent la création de chemins de promenade, le développement de milieux humides par la création de mares, la plantation de variétés ligneuses indigènes et l'agrandissement de la réserve naturelle de la Vallée de la Marcq (Terneppe).

ENERGIE

Article 11 : ST1/CC/2022/011/813:823

Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution de gaz et d'électricité - Proposition de candidat

Les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz sont désignés par le Gouvernement wallon, après proposition des communes, pour une durée de 20 ans. Les désignations actuelles arrivent à échéance en 2023 et les mandats des gestionnaires de réseau de distribution doivent donc être renouvelés. A cet effet, un appel a été publié au Moniteur belge, deux ans avant l'échéance. Pour notre commune, une seule candidature est parvenue à l'administration, celle de Ores Assets, laquelle satisfait aux critères de sélection. Il est dès lors proposé à la présente Assemblée de proposer la candidature de cette société auprès des Autorités régionales, en vue de lui permettre d'assurer la gestion des réseaux d'électricité et de gaz sur le territoire communal pour une nouvelle période de 20 ans.

FINANCES COMMUNALES

Article 12 : DF/CC/2022/012/476.1

Finances communales - Tenue de la comptabilité 2021 - Vérification de la caisse de la Directrice financière - 4ème trimestre 2021

Le Collège Communal propose à la présente Assemblée de :

- Prendre acte des écritures du bilan et des comptes de résultat clôturés au 22 décembre :

| Comptes du bilan au 22 décembre 2021 | Soldes débiteurs | Soldes créditeurs |
|---|-------------------------|--------------------------|
| Classe n° 1 | | 65.940.570,49 |
| Classe n° 2 | 63.110.622,43 | |
| Classe n° 3 | 0,00 | 0,00 |
| Classe n° 4 | 2.916.472,32 | 4.334.608,21 |
| Classe n° 5 | 2.093.105,30 | |
| Solde global | 68.120.200,05 | 70.275.178,70 |
| Comptes de résultats | Soldes débiteurs | Soldes créditeurs |
| Classe n° 6 | 15.525.243,18 | |
| Classe n° 7 | | 13.370.264,53 |
| Solde global | 2.154.978,65 | |

- Prendre acte de la situation de la caisse de la Directrice Financière :

Soldes des comptes particuliers de la classe 5

| | | |
|-------------|--------------|------|
| Débets | 2.093.105,30 | |
| Crédits | | 0,00 |
| Solde final | 2.093.105,30 | |

ASBL/RÉGIE/INTERCOMMUNALE/ECONOMIE

Article 13 : SA/CC/2022/013/624.2

ASBL Ce.R.A.I.C. - Nouvelle convention de partenariat dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants suite au Décret du 08 novembre 2018 modifiant le Livre II de la 2ème partie du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Il est proposé au Conseil communal de renouveler la collaboration avec l'ASBL Ce.R.A.I.C, pour le maintien du dispositif d'accueil des primo-arrivants, lequel a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des personnes et de permettre ainsi à chaque individu d'acquérir des aptitudes orales et écrites en langue française, ainsi qu'une connaissance du fonctionnement de notre société. Les primo-arrivants bénéficiant de cet encadrement augmentent leurs chances de participer au fonctionnement de notre société, de trouver un emploi, de pouvoir suivre le parcours scolaire de leurs enfants, ...

COMMUNICATION

Article 14 : DF/CC/2022/014/484.721

Communication de l'Arrêté de Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, approuvant le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des immondices pour l'exercice 2022 voté le 10 novembre 2021

Il s'agit ici d'une communication faite à la présente Assemblée de la décision du Ministre des Pouvoirs locaux d'approuver le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des immondices.

B. HUIS CLOS